

# Prix de leadership à la direction de programme

Processus de mise en candidature 2024

## **But**

Ce prix annuel est remis à un directeur ou une directrice de programme de résidence à la formation médicale postdoctorale (FMPD) ou à un directeur ou une directrice de programme de domaine de compétence ciblée (DCC) ayant démontré sa volonté d'enrichir la formation des résidents et résidentes, comme l'illustrent ses activités d'innovation et son influence au sein de son programme et de l'Université McGill. Le ou la récipiendaire reçoit une plaque en reconnaissance de sa contribution ainsi qu'une bourse de 2500 \$ versée au fonds de son programme de résidence pour l'enseignement aux résidents et résidentes.

## **Critères d'admissibilité**

Le candidat ou la candidate doit répondre aux critères suivants :

- Assurer la direction d'un programme de résidence ou d'un programme de DCC depuis **plus de 28 mois**
  - Diriger un programme agréé par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou par le Collège des médecins de famille du Canada
- Démontrer des qualités de leadership efficace, agir comme un modèle à suivre et défendre les intérêts de leurs résidents et résidentes et de leur programme
- Exercer une influence durable sur la qualité de la formation des résidents et résidentes par la mise en place de changements et d'innovations utiles
- Avoir produit des résultats mesurables qui reflètent au moins un rôle CanMEDS ou qui incarnent ou intègrent plusieurs rôles CanMEDS
- Être un ou une membre en règle faisant preuve d'intégrité et servant de modèle aux autres

## **Mises en candidature**

- Les directeurs et directrices de département, les directeurs et directrices de division, les médecins superviseurs ainsi que les résidents et résidentes peuvent proposer des candidatures.
- Il n'est pas permis de proposer sa propre candidature.
- Les directeurs et directrices de programme ne peuvent être candidats qu'à un (1) prix par an :
  - Le Prix de leadership à la direction de programme OU le Prix de leadership émergent à la direction de programme

## **Processus de soumission**

Les dossiers de candidature doivent inclure les pièces suivantes :

- Trois (3) lettres :
  - Une (1) lettre de mise en candidature
  - Deux (2) lettres de recommandation
  - Au moins une des lettres ci-dessus, mais pas plus de deux (2) d'entre elles, doit provenir d'un résident ou d'une résidente du programme de la personne dont on propose la candidature.
- Une version récente du curriculum vitæ (dont la longueur n'excède pas 3 pages) de la personne dont on propose la candidature.

## **Date butoir pour la mise en candidature**

Les dossiers complets doivent être présentés au plus tard le **lundi 29 avril 2024, à midi**. Aucune considération ne sera accordée aux mises en candidatures tardives.

## **Processus de sélection**

Les candidatures sont évaluées par le comité des Prix à la direction de programme du Bureau de la formation médicale postdoctorale.